



ATTENTION

Vols dans les vestiaires...

Ces dernières semaines de nombreux vols dans les vestiaires des joueurs ont eu lieu pendant les rencontres ou bien aux heures d'entraînement.

Afin d'éviter que ces actes fort désagréables, autant pour les victimes que pour les organisateurs ne se reproduisent, nous vous invitons à procéder à la fermeture de tous les vestiaires dès qu'il n'y a plus personne à l'intérieur lors des entraînements et à confier une clé à chaque responsable d'équipe lors des rencontres.

Si vous ne pouvez pas fermer les vestiaires à clé, prévoir un sac d'objets de valeur. En cas de vol avéré, porter plainte est indispensable. En vous souhaitant, de ne jamais connaître une telle mésaventure...

TOUT SAVOIR

*Avec la lettre N°3 du mois de mars
Sur les réductions d'impôt pour les Bénévoles*

RECU SUR LE DON AUX ŒUVRES art. 200-5 du Code Général des Impôts

En quoi consiste cette réduction d'impôt ? Qui peut y prétendre ? Quels types de frais sont concernés ? Peut-on cumuler le remboursement de certains frais ?

Il nous est paru utile de vous communiquer l'information dans la lettre du mois de février afin que vous puissiez vous préparer avant la date limite de déclaration d'impôt.

C'est un avantage dont vous pouvez bénéficier et surtout en faire profiter vos bénévoles au sein du club.

N'hésitez pas si besoin de consulter votre comité territorial, il vous conseillera et vous aidera dans les démarches à suivre.

TIMBRES D'AFFILIATION :

Les Timbres d'affiliation sont mis à la disposition des Associations jusqu'au 15 mars de la saison en cours, à la Trésorerie Fédérale pour les 1ères et 2èmes Divisions Professionnelles, à la Trésorerie des Comités pour les autres.

Les invendus de la saison en cours ne seront remboursés que s'ils sont retournés auprès de la trésorerie fédérale par les Associations avant le 1er avril 2010.

Important

Nous vous signalons qu'il est impératif de ne pas laisser un joueur « fragilisé » repartir en voiture... Au-delà de notre responsabilité, il en va de SA VIE !!

Comment Utiliser Intranet (suite)



EXPORTER DES DONNEES DE L'INTRANET ?

Afin de vous aider dans la gestion de vos licenciés, nous avons mis en place des solutions d'export des données sous forme Excel ou CSV. En utilisant ces fonctionnalités, vous êtes certains de la cohérence entre vos fichiers administratifs au sein du club et les données enregistrées à la FFR. Par ailleurs, vous disposez par ce biais de plus d'informations qu'il n'en est disponible sur la simple visualisation des listes dans l'intranet.

Cette extraction permet de garantir la fiabilité des données. Celles-ci sont celles de la base de données fédérales. L'extraction se fait sur l'ensemble des données du club et des classes d'âge. L'utilisation des filtres du tableur permet des découpages en fonction des informations souhaitées.

ATTENTION : Cependant, si ces données sont modifiées sur le tableur Excel, elles ne seront pas dans la base de données fédérale.

A l'attention du représentant du club :

Vous êtes garants en tant que représentant du club de la confidentialité des données personnelles des licencié(e)s de votre club. A ce titre, vous ne devez absolument pas diffuser ces informations sans l'accord des personnes concernées. Elles ne peuvent être utilisées qu'au seul usage administratif de votre club.

L'autorisation ou l'interdiction de diffusion des données est incluse dans le fichier extrait, dans une colonne CNIL. Si la valeur est OUI, le licencié autorise la transmission de ses données à un tiers. Si la valeur est NON, la transmission est expressément interdite par le licencié.

The screenshot shows the FFR Intranet interface. At the top, there is a navigation bar with the FFR logo, the text 'FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY', a search bar, and a 'DECONNEXION >>' button. Below the navigation bar, there are tabs for 'ACCUEIL', 'RUGBY FRANÇAIS', 'RUGBY INTERNATIONAL', 'ÉQUIPES DE FRANCE', 'ARBITRAGE', 'DTN', 'CNR', and 'DOCUMENTATION'. The main content area is titled 'VOS LICENCIÉS' and includes a filter dropdown set to 'M 19 ans et Plus' and an 'Exporter' button with options for 'CSV' and 'EXCEL'. A modal dialog box is displayed in the center, containing the following text: 'Je note bien que le fichier extrait contient un champ précisant l'autorisation ou l'interdiction de transmettre les données personnelles du fichier à un tiers (« autorisation CNIL »). Je m'engage à respecter et faire respecter les obligations qui en découlent.' Below the text are two buttons: 'J'accepte' and 'Je refuse'. At the bottom of the page, a table titled 'Joueur' is visible, with columns for 'NOM', 'PRENOM', 'N° D'AFFILIATION', 'NATIONALITE', 'DATE BASCULE', 'MONTANT BASCULE', '€', and 'DETAIL'. The table contains three rows of data, each with a small circular icon in the 'NATIONALITE' column and a red plus sign in the 'DETAIL' column.